

# Livret d'accueil organisme de formation



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Bienvenue!

# Bonjour!



Notre équipe a hâte de vous accueillir dans nos bureaux. Nous espérons que vous vous sentirez à l'aise, en compagnie d'une équipe composée de personnes sympathiques, assidues et désireuses de vous aider à mener à bien votre projet et / ou formation de manière efficace.

Pour répondre aux questions que vous pourriez avoir, nous trouverez dans ce livret d'accueil des informations générales sur notre Fédération et l'accessibilité à nos locaux.

Nous espérons que votre formation se passera dans les meilleures conditions possibles.

Ce livret d'accueil fait partie d'un ensemble de documents d'accueil et d'informations pour les personnes qui s'inscrivent en formation.

Certains documents vous sont remis avant l'entrée en formation :

- Le programme de la formation.
- La liste des formateurs.
- Les horaires et lieu de la formation.

Puis pendant et à la fin de votre session :

- Supports et documentations
- Fiches d'évaluation

Bonne formation !



## Le mot du Président national

# La Fédération des acteurs de la solidarité, au plus près de la société

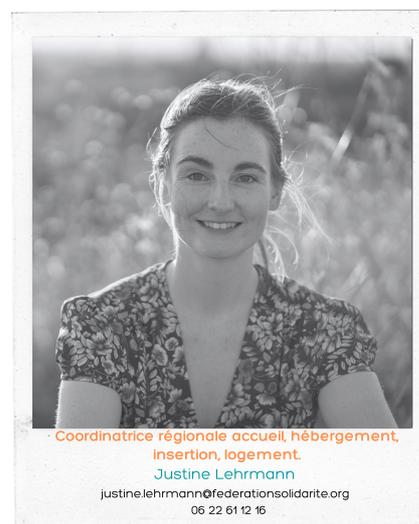
Créée en 1956, elle fédère un nombre toujours plus important d'associations dont la vocation est d'accueillir et d'accompagner des personnes en difficulté. Au fil des années, elle s'est ouverte à une grande diversité d'actions et de dispositifs, allant de l'accueil d'urgence à l'insertion par l'activité économique. Grâce à son expertise, son influence et le savoir-faire de ses adhérents, elle prône le retour ou le maintien dans le droit commun via un accompagnement social global des personnes accompagnées par son réseau.

Précurseur, souvent visionnaire et toujours au plus près des besoins des plus démunis grâce à sa présence dans 22 régions, la Fédération est devenue un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics en matière de politiques de lutte contre l'exclusion. En effet, qu'il s'agisse de l'hébergement et du logement, de l'insertion par l'activité économique, des politiques à destination des jeunes, de l'accueil des réfugiés et migrants, de l'accompagnement des personnes placées sous main de justice ou d'accès aux soins, les positions de la fédération sont aujourd'hui entendues et pèsent sur les décisions des représentants de l'Etat et des élus locaux. Une influence réaffirmée il y a peu au moment de l'élaboration du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté. Inscrite parmi les valeurs de la Fédération, la participation des personnes accompagnées est d'ores et déjà une réalité au sein de la Fédération, avec deux personnes accompagnées qui siègent au conseil d'administration de la Fédération depuis 2011, mais elle est plus encore un axe fort de développement pour lequel la fédération accompagne son réseau.

L'évolution de nos pratiques professionnelles implique ouverture d'esprit, accès à l'information et échanges d'expériences, autant d'atouts pour s'adapter aux changements, voire pour les impulser, atouts que les associations savent qu'elles vont trouver en adhérant à la Fédération.

Pascal BRICE,  
Président de la Fédération

# L'équipe de la Fédération AUVERGNE RHÔNE-ALPES



# ORGANIGRAMME DE L'ORGANISME DE FORMATION

Présentation des principaux acteurs de l'organisme de formation et de leurs rôles



# Qui sommes nous?

La Fédération a été créée en 1956. Elle est actuellement composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales indépendantes juridiquement.

La Fédération est un réseau généraliste de lutte contre l'exclusion, dans lequel sont regroupés plus de 870 associations et organisations ouvrant dans la lutte contre l'exclusion.

En Auvergne-Rhône-Alpes, près d'une centaines de structures sociales et médico-sociales (associations et CCAS), sont adhérentes à la fédération. Ces structures accompagnent les personnes les plus vulnérables, à travers des accueils de jour, des CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), des CHU (centres d'hébergement d'urgence), des CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile), mais également des structures d'insertion par l'activité économique (notamment des ateliers chantiers d'insertion). De nouvelles structures nous rejoignent, associations de bénévoles spécialisées dans l'accueil des migrants, associations de lutte contre les discriminations.

A la Fédération, nous nous mobilisons pour défendre les droits fondamentaux des personnes. Nos actions s'articulent autour des axes suivants :

Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement



Agir pour l'emploi de tou-te-s



Protéger le droit aux soins et à la santé



Accueillir les réfugiés et les migrants



Agir pour les personnes en situation de prostitution



Favoriser la réinsertion des personnes sous-main de justice



Lutter contre l'exclusion des enfants et des jeunes



Construire avec les personnes accompagnées et promouvoir la citoyenneté



Favoriser l'accès aux pratiques culturelles aux vacances et aux loisirs



Défendre l'égalité femmes / hommes et lutter contre les discriminations



Développer l'intervention sociale



Favoriser l'accès aux droits



Agir au niveau européen



# LES VALEURS FONDAMENTALES QUI NOUS MOBILISENT, ENSEMBLE

Dans la continuité des principes adoptés en 2010, le projet fédéral 2016-2021 pose des valeurs qui fondent notre projet de société et donnent du sens à notre engagement collectif.

## Solidarité

- Promouvoir l'accès de tous/tes aux droits fondamentaux
- Lutter contre les inégalités sociales, économiques et territoriales
- Agir pour une croissance équitable qui concilie développement durable et une plus juste répartition des richesses
- Faire respecter l'accueil inconditionnel et le principe de continuité, le non abandon des personnes, la non sélection des publics en détresse
- Aller vers les personnes en difficulté
- Prévenir et intervenir en amont des situations d'exclusion

## Citoyenneté

- Promouvoir une société toujours plus inclusive fondée sur les principes de non-discrimination, l'égalité femmes-hommes, la laïcité et le « vivre ensemble » dans le respect de la diversité, la participation de tous à la vie de la cité.
- Promouvoir la participation de tous selon un principe simple : la parole de l'un vaut la parole de l'autre.
- S'appuyer sur les compétences et le « pouvoir d'agir » des personnes pour co-construire leur accompagnement et pour participer à l'élaboration et à la gouvernance des politiques publiques.
- Défendre l'accès au droit commun et à l'autonomie comme finalité de l'intervention sociale

## L'engagement collectif militant

- Porter la voix de la société civile et plus particulièrement celle des précaires dans l'espace public
- Promouvoir collectivement un projet de société « transversal » au-delà des dispositifs
- Garantir les principes de non-lucrativité et de gouvernance démocratique

Extraits du Projet Fédéral de la Fédération des Acteurs de la Solidarité 2016-2021.

# Comment venir à la fédération

Notre organisme de formation est situé 63 Rue Smith, 69002 Lyon



## Depuis la gare de Lyon Perrache:

15 minutes à pied.



vous suivez le tracé du tram, sur le cours Charlemagne, tournez à gauche sur le cours Bayard, continuez tout droit, puis tournez à gauche pour rester sur la rue Smith. Nos locaux sont sur la gauche de la rue.

10 minutes en Tram

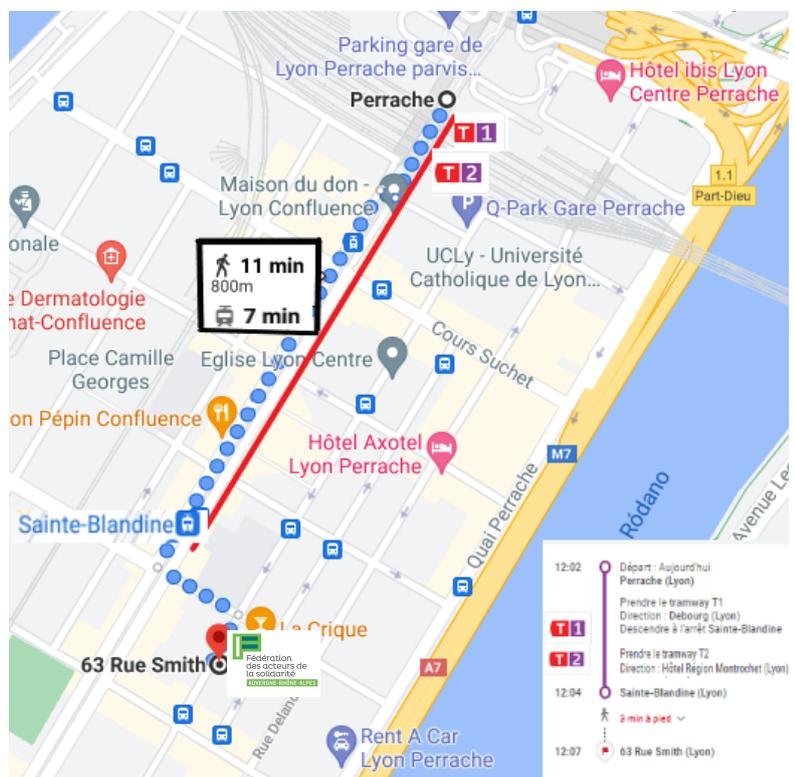


T1 direction Debourg ou T2 direction Hôtel de région; descendre à l'arrêt Sainte Blandine. Tourner à gauche sur Cours Bayard puis à droite sur Rue Smith.

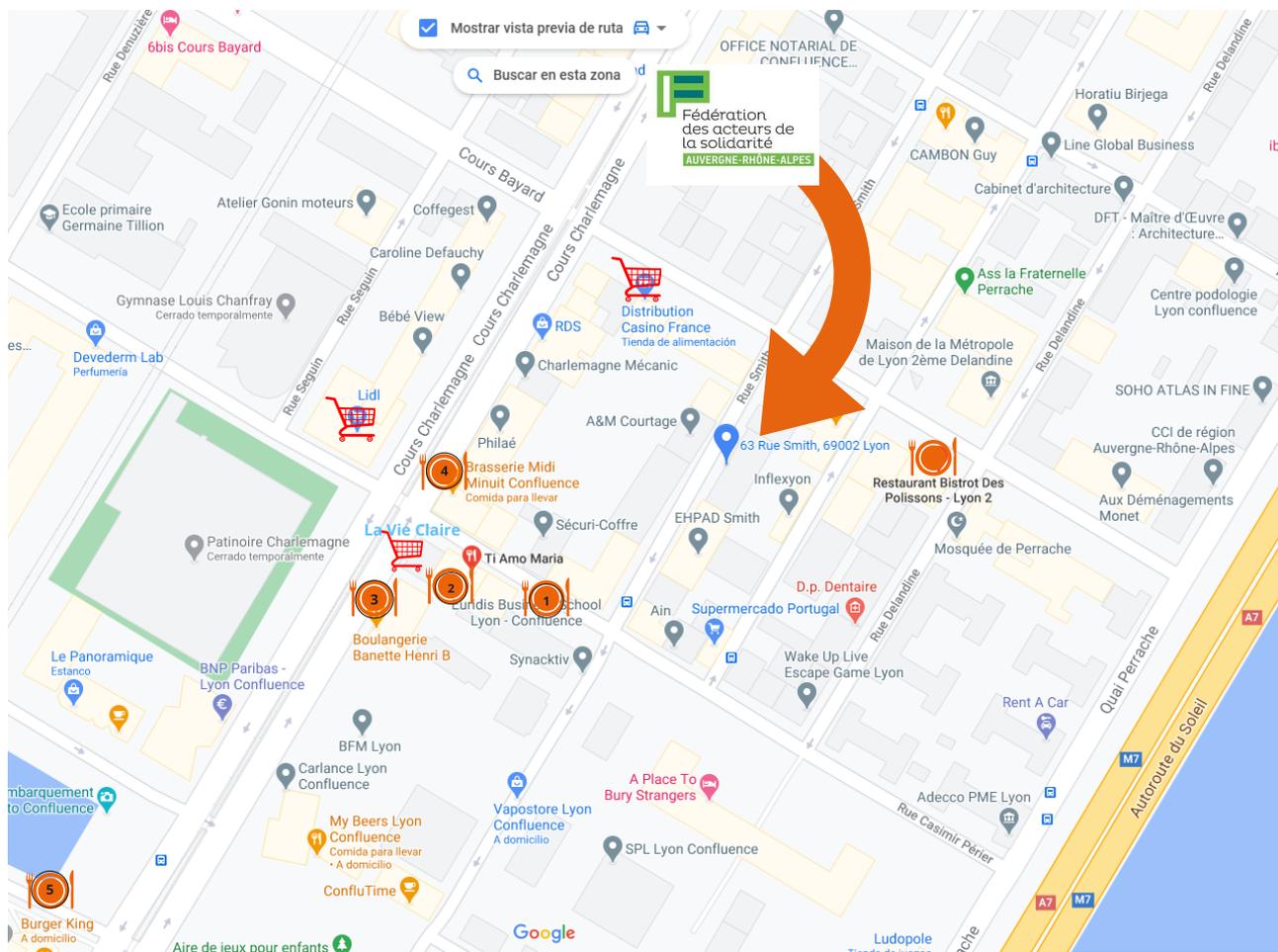
**P** Parking payant au centre commercial Confluence et dans les rues alentours.

Nos locaux sont adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite.

Si vous souhaitez connaître d'autres moyens pour vous rendre dans nos locaux, vous pouvez utiliser la carte du réseau TCL (<https://www.tcl.fr/>).



# Possibilités de restauration autour de la FAS



les suggestions sont classées par distance



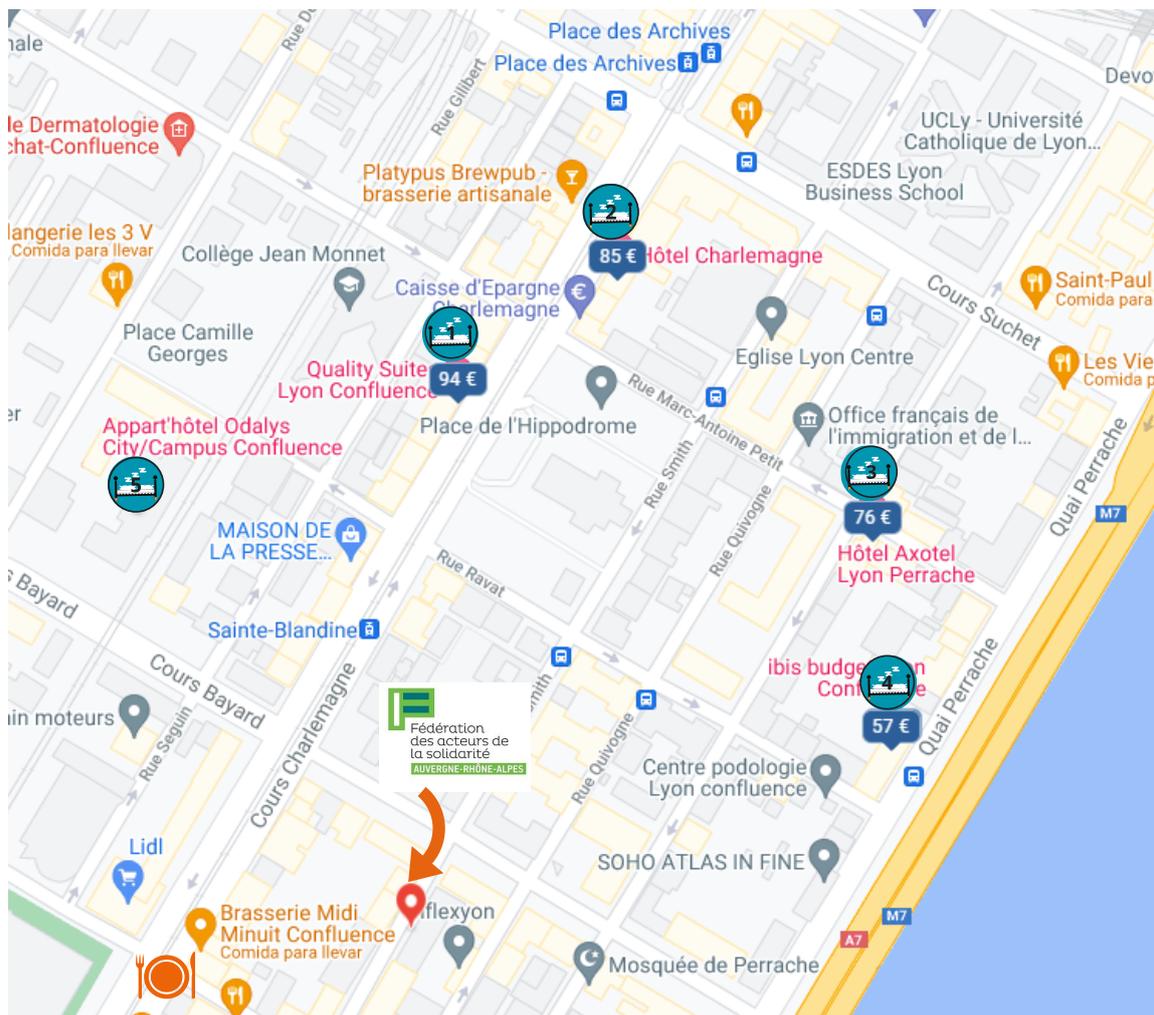
- 1- Max Poilâne  
18, rue Casimir Pérrier  
5€ et 15€
- 2- Pizzeria, Ti Amo Maria  
16 Rue Casimir Pérrier  
10€ et 16€
- 3- Boulangerie Banette Henri B.  
89 Cours Charlemagne  
5€ et 15€
- 4- Claude et Compagnie  
69 Cours Charlemagne  
5€ et 15€
- 5- Burger King  
En direction du centre commercial confluence  
4€ et 15€



- Lidl  
84 Cours Charlemagne
- PETIT CASINO  
10 Cours Bayard
- La Vie Claire  
87 bis Cours Charlemagne
- Carrefour C.C. Confluence  
7 min a pie  
112 Cours Charlemagne,

# Où dormir ?

## Quelques hôtels autour de nos locaux



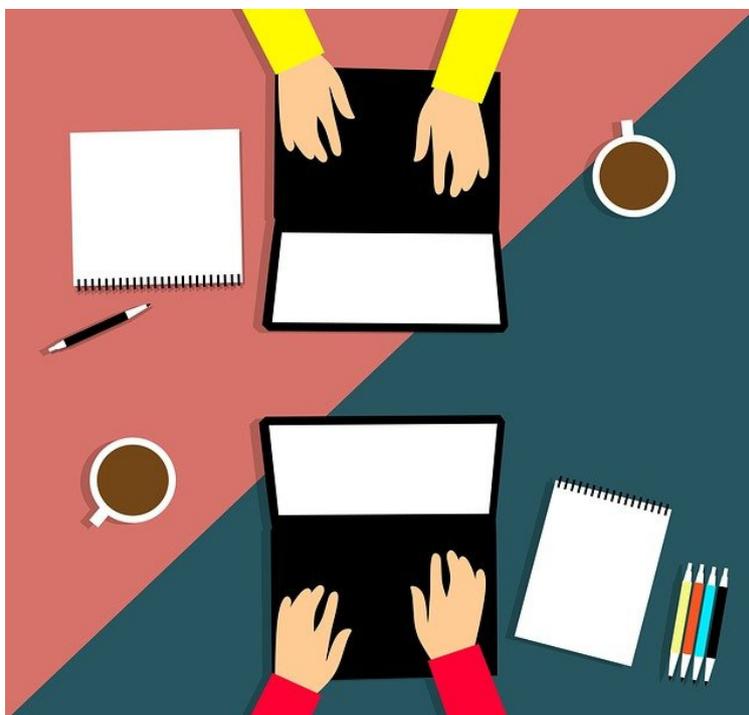
- 1 Quality Suites Lyon Confluence  
50 Cours Charlemagne, 69002 - 04 37 23 16 04
- 2 Hôtel Charlemagne  
23 Cours Charlemagne, 69002 - 04 72 77 70 00
- 3 Hôtel Axotel Lyon Perrache  
12 Rue Marc-Antoine Petit, 69002 - 04 72 77 70 70
- 4 7 Cours Bayard, 69002 Lyon - 04 78 82 49 02  
24 Quai Perrache, 69002 - 0 892 70 74 08
- 5 Appart'hôtel Odalys City/Campus Confluence  
7 Cours Bayard, 69002 Lyon - 04 78 82 49 02

Suggestions d'hôtels sans ordre de préférence

# Consignes à respecter dans la salle

Pour le bien-être de tous, dans l'occupation de ces salles, merci de bien penser à :

- Laver les tasses et les gobelets
- Ranger les chaises et les tables
- Jeter les filtres et le café non bu
- Nettoyer les taches sur les tables
- Rester discret dans le couloir pour discuter ou passer vos appels téléphoniques
- Garder les sanitaires propres
- Respecter le tri des déchets, 2 poubelles sont disponibles dans chaque salle
- Baisser les stores en quittant la salle à la fin de la formation/réunion
- Eteindre la cafetière et les lumières en partant



**Des feuilles d'émargement vierges se trouvent  
dans le bac sur la table le long de l'armoire**

**A compléter avec l'intitulé de la formation,  
dates, nombre d'heures, nom  
formateur/formatrice**

**A faire compléter et signer par les stagiaires,  
par demi-journée**

**Attention ! le formateur/la formatrice doit aussi  
signer par demi-journée**



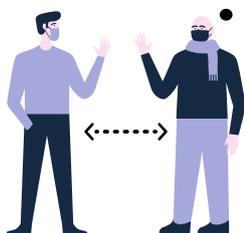
# Protocole sanitaire en période de COVID 19



L'utilisation  
d'un masque  
est obligatoire



utiliser un gel  
antibactérien



Garder une  
distance de 2  
mètres, avec les  
autres



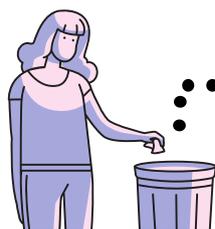
Évitez les  
poignées de main  
ou les baisers



Lavez-vous les  
mains avec  
beaucoup d'eau  
et de savon



Tousser dans votre  
coude



Changez votre masque  
toutes les 4 heures et jetez  
le masque usagé à la  
poubelle.

## Préconisations pour l'utilisation des biens collectifs

Le formateur/formatrice est responsable de l'utilisation des biens collectifs (placards, cafetière, bouilloire, frigo)

Aucune autre personne présente pendant la formation ne doit les toucher ou les manipuler

Pour le bien de tous et pour favoriser le bon déroulement de la formation, merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur



## Préconisations pour l'utilisation du mobilier de formation

- # La même personne utilise la même chaise toute la journée
- # La même personne utilise la même table toute la journée
- # Les stagiaires n'utilisent ni le paperboard, ni le tableau blanc, à l'usage unique du formateur/de la formatrice
- # Toute manipulation du mobilier devra se faire uniquement avec les mains lavées ou passées au gel hydroalcoolique



## Vous avez des besoins spécifiques et vous souhaitez recevoir une information sur l'accessibilité de nos formations ?

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH)

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente Handicap, Christèle Hervagault. Elle pourra prendre en compte votre situation, et voir dans quelles mesures nous pouvons faciliter votre inclusion sur la formation de votre choix.

Pour la contacter : [christele.hervagault@federationsolidarite.org](mailto:christele.hervagault@federationsolidarite.org)  
06 68 67 21 36



# RÉCLAMATIONS

Si malgré toute l'attention que nous avons portée pour vous proposer une formation de qualité, vous n'êtes pas satisfait ou si vous avez constaté des dysfonctionnements, nous restons à votre disposition pour en échanger avec nous.

Pour cela, merci de contacter la Fédération régionale dans les 15 jours suivant la fin de la formation par mail : [formation.aura@federationsolidarite.org](mailto:formation.aura@federationsolidarite.org) avec les informations nécessaires.

Nom, Prénom :

Adresse Mail :

Numéro de téléphone :

Structure dans laquelle vous travaillez :

Formation réalisée :

Les faits qui motivent la plainte ou la réclamation

Lieu..... Date .....

Nous nous engageons à vous recontacter dans un délai de 14 jours qui suivent votre demande, afin de d'identifier des pistes d'amélioration pour nos prochaines formations.

## RGPD

J'accepte l'utilisation de mes données personnelles pour les besoins de la formation (inscription, convocation, facturation) conformément à la règlement RGPD du 25 mai 2018.